

🦅 Pêche en montagne (A)

À la mouche ou au lancer, vous aurez le loisir de choisir votre façon de traquer la fameuse truite Fario des Pyrénées autour de 42 lacs de montagne et de 300km de rivières, grâce à l’accompagnement d’un guide de pêche.



Lac de Maucapéra

Vallée de Luz-Saint-Sauveur



Le lac de Maucapéra ((c) Alice Laffont)



S’essayer à la pêche en montagne.

Niché au pied du pic de Maucapéra, ce lac du même nom est un lieu sauvage fascinant pour les passionnés de pêche sportive. Au-dessus du vallon pastoral de l’Estibe, suivez le chemin qui s’élève jusqu’à l’étendue cristalline d’eau douce, réserve naturelle de poissons.

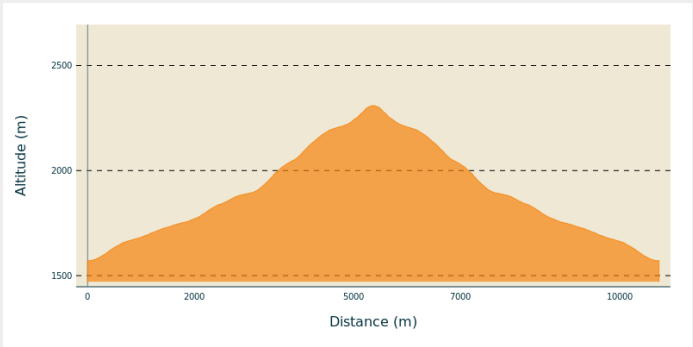
Infos pratiques

Pratique : A Pied
Durée : 5 h
Longueur : 10.7 km
Dénivelé positif : 738 m
Difficulté : Moyen
Type : Aller-retour
Thèmes : Lac, Pastoralisme
Accessibilité : Chien autorisé en laisse

Itinéraire

Départ : Terminus de la piste de l'Estibe (piste en mauvais état)
Arrivée : Terminus de la piste de l'Estibe (piste en mauvais état)
Balisage : ■ PR
Communes : 1. Luz-Saint-Sauveur

Profil altimétrique



Altitude min 1571 m Altitude max 2309 m

L'itinéraire progresse dans le vallon pastoral de l'Yse, qui accueille l'été de nombreux troupeaux, puis vous guide vers l'intimité d'un petit cirque minéral abritant le lac de Maucapéra.

1. Franchir le torrent de l'Yse sur le pont, suivre le large chemin sur 250 m et, à l'intersection, rester à droite. Continuer tout droit sur 300 m. Devant la cabane de Pla Grand (1 659 m), le chemin effectue un lacet et continue vers le sud-est. Le suivre jusqu'à la cabane de Peyrahitte (1 820 m, abri).
2. Continuer sur le chemin qui monte à gauche sur le flanc du versant. Après une portion horizontale, il s'élève en contre-haut du torrent puis, après quelques lacets, atteint une intersection. > En prenant à gauche, possibilité de monter au col de Pierrefitte (2466 m) (point de vue sur les lacs de Rabiet, de Coueyla Det Mey et de Bugarret, sur le pic Long, le Turon du Néouvielle : 2 h aller et retour, voir tracé en tirets sur la carte).
3. Suivre le sentier de droite et atteindre des constructions (prise d'eau EDF de la centrale de Pragnères). Longer la cabane et continuer vers l'ouest; le sentier s'oriente au sud et monte en une succession de lacets. Parvenir à une petite retenue d'eau. > Accès à la cabane de Maucapéra (2207 m, abri) à 100 m à droite.
4. Franchir le ruisseau à la base de la retenue et continuer la progression. Laisser un large chemin caillouteux à droite et monter à gauche. Le chemin progresse à travers les rhododendrons puis, après avoir franchi une croupe herbeuse, débouche sur **le lac de Maucapéra (2305 m)**.
5. Le retour s'effectue par le même itinéraire.

Au fil de la randonnée, vous découvrirez des fenêtres d'accès aux galeries souterraines qui amènent l'eau des lacs vers les centrales hydroélectriques, témoins de ce patrimoine industriel important dans la vallée.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Luz-Saint-Sauveur

Place du 8 Mai, 65120 LUZ SAINT SAUVEUR

ot@luz.org

Tel : +33 (0)5 62 92 30 30

<http://www.luz.org>



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d’escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d’Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Sur votre route...



🦅 Pêche en montagne (A)

Toutes les informations pratiques



Chien autorisé

Sur cet itinéraire, les chiens sont autorisés mais doivent être tenus en laisse.



Zone pastorale

Cet itinéraire se situe dans une zone pastorale. Vous êtes donc sur le territoire des troupeaux de vaches et de brebis, et pas l'inverse. Pour rappel, vous devez garder vos distances avec les troupeaux et votre chien doit être tenu en laisse. Une signalétique rappelle la conduite à tenir dans ces zones.



Recommandations

- Période de praticabilité :
Itinéraire déconseillé en présence de neige.

- A savoir :
L'accès au départ se fait par une piste pastorale, plutôt dégradée : 4x4 fortement conseillé.

- Avec un chien :
Les chiens sont autorisés tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Pêche autorisée : prévoir la carte de pêche (en vente à l’Office de tourisme de Luz-Saint-Sauveur).

Face aux animaux et dans les zones pastorales :

- Gardez vos distances et restez calme
- Tenez votre chien en laisse
- Ne vous approchez pas d’un veau, sa mère peut surgir
- Ne caressez pas les animaux ni les chiens de travail des bergers
- Ne traversez pas un troupeau, contournez-le
- Refermez les clôtures
- Ne survolez pas la zone sans autorisation préfectorale

Source : Commission Syndicale de la Vallée du Barège

Comment venir ?

Accès routier

De Luz-Saint-Sauveur, prendre la D146 en direction des hameaux de Villenave puis des Astés. Poursuivre par la piste de l’Estibe sur 6,5 km puis à l’embranchement prendre à gauche sur 1 km (stationnement de petite capacité - veiller à ne pas stationner devant les accès aux granges ou au niveau des parcs à bétail). **Attention**, la piste pastorale est difficile et à emprunter à faible allure et de préférence avec un véhicule adapté, type 4x4.

Parking conseillé

Parking au terminus de la piste de l’Estibe (parking de petite taille et piste d'accès en mauvais état)).

Accessibilité

 Chien autorisé en laisse